

Grande mobilisation pacifique

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4730 - Ven. 15 - Sam. 16 mars 2019 - Prix : 10 DA

Partis/Nomination
Hakim Belahcel
nouveau premier
secrétaire du FFS

Page 24

Des dizaines de tués et 20 blessés dans des attaques visant des mosquées Les musulmans en Nouvelle-Zélande sous le choc

Page 4

Bousculade au portillon dans le camp démocrate

Par Mohamed Habili

D'ici la prochaine élection américaine, prévue pour novembre 2020, il reste naturellement suffisamment de temps pour que bien des imprévus puissent se produire, y compris le lancement d'une procédure d'éviction contre Donald Trump, encore qu'elle soit très peu probable. Cette possibilité dépend essentiellement des conclusions de l'enquête sur la soi-disant ingérence russe dans l'élection de 2016, responsable à en croire les démocrates de la victoire de Donald Trump sur Hillary Clinton, lesquelles conclusions ne devraient pas trop tarder maintenant. A moins donc d'un chambardement de cette ampleur, les choses sont claires du côté des républicains, qui n'ont pas à se chercher un candidat, vu qu'il est tout trouvé, c'est le président sortant, ainsi d'ailleurs que le veut à cet égard une tradition solidement établie. Il en est tout autrement du côté des démocrates, où bien qu'on soit encore à des mois des primaires, quinze candidatures sont déjà enregistrées. Dans le tas celle de Bernie Sanders, qui ainsi rentre une deuxième fois en lice ; d'Elizabeth Warren, la sénatrice du Massachusetts ; de Kamala Harris, sénatrice de la Californie, et tout récemment, celle de Beto O'Rourke, représentant du Texas, plus connu pour sa petite défaite face à Ted Cruz aux dernières élections de mi-mandat que pour ses états de service, ou pour une quelconque grande victoire précédente.

Suite en page 3

Formation du nouveau gouvernement

Bedoui : dimanche «au plus tard»



PH.E. Soraya/J. A.

L'annonce du nouveau gouvernement sera faite «au maximum en début de semaine prochaine», a annoncé avant-hier Noureddine Bedoui, Premier ministre, dans une conférence conjointe avec Ramtane Lamamra, vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, tenue au Centre international des conférences, Alger. Lire page 2

Défense des droits des consommateurs Valoriser le rôle des citoyens pour un meilleur contrôle

Page 2

Mostaganem/Prix «Mohamed Khadda» des arts plastiques Le sculpteur palestinien Zaki Salam lauréat

Page 13

Formation du nouveau gouvernement

Bedoui : dimanche «au plus tard»

■ L'annonce du nouveau gouvernement sera faite «au maximum en début de semaine prochaine», a annoncé avant-hier Noureddine Bedoui, Premier ministre, dans une conférence conjointe avec Ramtane Lamamra, vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, tenue au Centre international des conférences, Alger.

Par Lynda Naili

«**N**ous sommes en phase de constituer un nouveau gouvernement.

Les discussions concernant la formation d'un nouvel exécutif sont en cours, sa composante comprendra toutes les forces du pays notamment les jeunes, et ce, en vue d'être à la hauteur de la concrétisation des attentes exprimées par le mouvement populaire», a-t-il affirmé. Et à Bedoui de préciser que les consultations sont en cours pour former le gouvernement, se voulant «ouvert» à tous les courants politiques, «représentatif des toutes les compétences et énergies, notamment les jeunes, et à même de contribuer à la réussite de la phase de transition ne devant pas aller au-delà d'une année». «Ce prochain gouvernement, soulignera-t-il, dont l'exercice sera de courte durée, et pour lequel les portes resteront ouvertes à celles et ceux qui veulent l'intégrer, accompagnera cette période de transition avec la mise en place de mécanismes nécessaires et adéquats». Par ailleurs, le Premier ministre relèvera que «la représentation du mouvement populaire au niveau de la conférence nationale n'est pas dans les prerogatives du gouvernement, mais il restera à disposition de la conférence pour accompagner dans la concrétisation la méthodologie de la représentativité du mouvement populaire».

Appel lancé à «toutes les forces du pays à participer à la Conférence nationale»

En outre, Bedoui a souligné qu'une fois nommé, le gouvernement entamera dès sa mise en place les préparatifs de la confé-

rence nationale inclusive annoncée par le président de la République, ajoutant à ce sujet que les modalités de cette conférence nationale, que le prochain gouvernement s'engage à accompagner, seront définies en tenant compte des avis et des propositions de tous afin de définir les «priorités». A ce titre, selon lui, le travail de la prochaine équipe gouvernementale consistera «à mettre tous les moyens pour permettre le bon fonctionnement des différents services et institutions du pays». Pour ce faire, il soutiendra que l'exécutif nouera le dialogue avec toutes les composantes de la société «sans exclusion» pour concrétiser «toutes les aspirations» du peuple algérien. Aussi, a-t-il appelé «l'opposition politique et tous les partenaires au dialogue et à placer les intérêts de l'Algérie au-dessus de toute autre considération afin de pouvoir dépasser la conjoncture difficile que traverse notre pays». «Le gouvernement œuvrera à instaurer un climat de confiance et de sérénité», a-t-il assuré. «Les défis sont tels qu'aucune partie ne peut prétendre les relever seule», lancera-t-il à ce sujet.

«Je n'ai aucun complexe à diriger un gouvernement à deux têtes»

Par ailleurs, interpellé sur la création, par le chef de l'Etat, du poste de vice-Premier ministre, Noureddine Bedoui répondra à la presse : «Personnellement, je n'ai aucun complexe de diriger un gouvernement à deux têtes». «Bien au contraire, poursuivra-t-il, nous travaillons ensemble, en équipe, chacun dans son domaine de compétence, avec l'expérience des uns et des autres, en cette période sensible que traverse le pays. L'objectif princi-



PH: Soraya J. A.

pal, pour nous tous, est de matérialiser les aspirations exprimées par les citoyens via ce mouvement populaire déclenché à travers les quatre coins du pays».

Lamamra : «L'Algérie refuse toute ingérence étrangère dans ses affaires internes»

Prenant la parole durant cette conférence de presse, Ramtane Lamamra, vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, a affirmé que «l'intérêt porté (à l'étranger) à ce qui se passe en Algérie est compréhensif, mais elle refuse catégoriquement toute ingérence dans ses affaires internes». «Les articles parus dans la presse et les déclarations de responsables d'autres pays, sont devenus courants dans notre monde actuel. Même

l'Algérie a recours à cela», a-t-il poursuivi. «Cependant, dira-t-il, l'intérêt doit être porté sur la base des relations d'amitié qui nous lient avec tout autre Etat dans le monde, un intérêt qui doit être naturellement réciproque et mutuel». C'est pourquoi, poursuivra-t-il, «l'Algérie, de par son histoire, ses convictions et avec toutes ses franges sociales et ses différentes obédiences politiques, refuse par principe toute ingérence étrangère dans ses affaires internes». «L'Algérie est un grand pays influent qui a un rôle leader sur la scène internationale et a tissé des partenariats avec de nombreux pays», a-t-il soutenu, et «tous les pays souhaitent que l'Algérie continue à jouer son rôle sur les scènes nationale et internationale». Aussi, a-t-il appelé «tout chacun à faire preuve de vigilan-

ce», affirmant à ce sujet que «l'Etat recèle une grande expérience en matière de maintien des plus hauts niveaux de vigilance pour défendre la décision libre et indépendante du peuple algérien». Par ailleurs, Lamamra, à une question sur la dissolution du Parlement, a encore une fois exclu cette éventualité. «Toutes les institutions constitutionnelles continueront à travailler jusqu'à l'élection du futur président de la République, partant du principe de la permanence de l'Etat», a-t-il soutenu. Et de souligner également «la nécessité de fournir davantage d'efforts et de persévérance pour convaincre nos frères (de l'opposition) de l'importance de dialoguer et coopérer». «L'Algérie nous interpelle tous pour serrer les rangs et élaborer une vision d'avenir», a-t-il affirmé. L. N.

Défense des droits des consommateurs

Valoriser le rôle des citoyens pour un meilleur contrôle

La protection du consommateur en Algérie demeure très faible. On dénombre officiellement, selon les statistiques du ministère du Commerce, une cinquantaine d'associations agréées activant aujourd'hui à travers le pays dans ce domaine, dont seul un nombre limité d'entre elles a une activité régulière. Malgré ce nombre important il n'en demeure pas moins que leur influence est très limitée, voire absente sur le terrain. Cependant, ce qui semble le plus inquiétant, est cette guerre de positionnement au sein de la société, qui règne et divise les différentes associations de protection des consommateurs et qui au final affaiblit leur rôle et la rentabilité de leurs actions. Ceci étant, défendre les consommateurs n'est pas une tâche facile. Son accomplissement nécessite des moyens humains de qualité et des profils spécialisés dans les domaines juridiques, dans les techniques nouvelles de l'information et dans les secteurs ayant un lien avec le consommateur. La célébration de la journée mon-

diale des droits du consommateur constitue une opportunité pour sensibiliser les consommateurs et faire une évaluation de tout ce qui a été fait par le ministère du Commerce dans ce sens. A cet effet, les participants à une rencontre sur les droits et les devoirs des consommateurs ont appelé à l'implication des citoyens pour défendre une cause «lorsqu'elle est juste et honnête». Dans sa communication intitulée «La protection du consommateur : hier, aujourd'hui et demain», Mimoun Bouras, ex-directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, a soutenu, lors de cette rencontre organisée au siège de la chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO), que l'implication des citoyens «est nécessaire pour défendre une cause lorsqu'elle est juste et honnête et que le citoyen averti doit être actif et décidé». «Le citoyen doit être socialement responsable, conscient de l'influence de son comportement à l'égard des personnes qu'il défend et éga-

lement solidaire pour matérialiser ses droits», a-t-il souligné. Bouras Mimoun, qui a passé en revue les principaux droits et devoirs des consommateurs, dont le droit à l'information, à la sécurité et au choix, a fait une rétrospective des textes réglementaires relatifs à la protection du consommateur, mettant en exergue les règles applicables aux associations de protection des consommateurs leur offrant un statut d'utilité publique et leur permettant de bénéficier de l'assistance juridique dans le cadre de la loi du 10 mai 2018 relative au commerce électronique. Ilies Seddik, chercheur-enseignant à l'Institut national des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication «Abdelhafid Boussouf» d'Oran, qui a abordé le thème «Internet des objets, les opportunités et les défis», a mis en exergue les enjeux économiques liés à l'Internet des objets (IOT), à l'industrie, à la médecine, à la logistique ou encore à la sécurité, qui sont des secteurs de plus en plus dépen-

dants aux techniques de base sur les objets connectés, recommandant la maîtrise des nouvelles technologies et le développement de l'Internet des objets. «L'IOT repose sur l'idée selon laquelle tous les objets peuvent être connectés grâce à Internet et sont donc capables d'émettre de l'information et de recevoir des commandes», a-t-il expliqué, appelant au droit d'accès au numérique et à l'adaptation rapide de la législation qui assure la transparence dans l'utilisation des données, avant de plaider pour «la formation des spécialistes en IOT afin de garantir une certaine indépendance, un haut niveau de sécurité et une transition sereine à un monde connecté». Latifa Dekhici, de la faculté des mathématiques et d'informatique de l'Université des Sciences et de la Technologies (USTO) «Mohamed Boudiaf» d'Oran, a abordé le thème des villes intelligentes, insistant sur l'importance de prioriser les secteurs du transport et de la santé en matière de connectivité. Meriem Benchaouia

Quatrième vendredi de manifestations

Grande mobilisation pacifique

■ Les marches populaires pacifiques ont repris à Alger et dans plusieurs villes du pays, pour le quatrième vendredi consécutif, revendiquant des réformes politiques profondes et le changement du système.

Par Louisa A. R.

Une journée de mobilisation d'hier a été aussi forte que celle de vendredi dernier pour une nouvelle démonstration de force. Les slogans ont été actualisés en réponse aux dernières déclarations des responsables. La mobilisation populaire pour un changement politique et des réformes profondes et contre le système en place se poursuit. Hier encore elle était impressionnante.

Vers 11h, les premiers manifestants commençaient à converger vers Alger-Centre où des rassemblements ont été constatés au niveau notamment de la Grande Poste, du 1^{er}-Mai et de la place Maurice Audin, avant que les foules ne s'ébranlent, en début d'après-midi, à travers les principales artères de la capitale, brandissant l'emblème national et scandant des slogans pour le changement politique. A 14h30, Alger est devenue le théâtre d'une grande manifestation qui a drainé plus de monde que la fois précédente. Les slogans ont été actualisés et les récentes décisions sont critiquées sur de nombreuses pancartes.

La manifestation était pacifique. Les manifestants qui tentaient de remonter le boulevard Mohamed V, depuis la matinée, ont réussi vers l'après-midi en poussant sous le mot d'ordre de «*silmia silmia*» les forces anti-émeute qui bloquaient le passage depuis le matin. Beaucoup



P.H.E. - Soraya J. A.

de parents avec enfants sur le dos, des couples drapeau à la main ont rejoint la manifestation dans une ambiance festive. Des véhicules klaxonnaient, des drapeaux étaient arborés sur les balcons et des femmes lançaient des youyou.

Devant le Palais du peuple, sur la rue Didouche Mourad, devant la Grande poste, au boulevard Mohamed V, un impressionnant dispositif de sécurité était déployé. Des dizaines de véhicules de la police anti-émeute étaient stationnés dans ces

places. Dans d'autres wilayas du pays, des marches pacifiques similaires réunissant des milliers de citoyens ont également eu lieu avec le même mot d'ordre, le changement politique. A 14h50, les policiers tentaient d'orienter les manifestants vers la Grande poste, mais en vain. Les policiers déployés en grand nombre pour la circonstance n'ont pas usé de gaz lacrymogènes contre les manifestants qui ont réussi à forcer le cordon de sécurité dressé au boulevard Mohamed V. Les policiers se

sont mis de côté, laissant les manifestants marcher. Ils ont empêché les manifestants de converger vers le Palais du peuple. Les policiers étaient cette fois-ci détendus, discutant avec les manifestants.

A noter que des appels sur les réseaux sociaux invitaient les manifestants à éviter tout dérapage lors de la manifestation qui se doit de rester pacifique, comme l'ont été celles du 22 février et des 1^{er} et 8 mars derniers.

L. A. R.

CNAS

Nécessité d'un processus adapté pour servir les handicapés

Le directeur général adjoint à la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas) a insisté, jeudi à Oran, sur l'adoption d'un processus suivant une feuille de route pour mieux servir les handicapés et contribuer à leur insertion sociale.

Ouaguennou Mahieddine a affirmé, lors d'une cérémonie de célébration de la Journée nationale du handicapé à la Clinique d'orthopédie et de rééducation fonctionnelle de Misserghine, en présence du wali d'Oran,

Mouloud Chérifi, et d'autorités locales, que ce processus est nécessaire pour soutenir cette catégorie vulnérable à surmonter son handicap et lui permettre de jouir de ses droits et jouer son rôle dans la société au même titre que les autres.

«*Nous ne ménagerons aucun effort pour veiller à ce que nos stratégies et nos programmes soient au service de cette catégorie et nous sommes tous appelés plus que jamais à sensibiliser sur les droits de cette catégorie à*

créer un environnement dans lequel ils vivent selon leurs compétences physiques et facultés mentales», a-t-il souligné. Cette couche constitue toujours la préoccupation de la Cnas qui a prononcé en sa faveur une batterie de mesures, surtout pour faciliter l'accès aux appareillages lui permettant une autonomie d'action, a-t-il ajouté, assurant que la personne handicapée peut acquérir des prothèses sur le marché national sans conditions. La Cnas a réservé au niveau de ses struc-

tures à travers le pays, des rampes pour handicapés avec la mise sur place de fauteuils roulants à l'entrée et un guichet unique pour cette catégorie au niveau des centres pour mieux traiter leurs demandes, a-t-il fait savoir.

Le même responsable a indiqué que la Cnas dispose également de trois centres médico-sociaux dont un pour enfants malentendants à Alger et deux autres pour enfants handicapés moteurs à Alger et Misserghine.

Remboursement des appareillages orthopédiques Plus de 200 millions DA mobilisés en 2018

Le remboursement des appareillages orthopédiques des personnes aux besoins spécifiques affiliés à l'antenne locale de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) de la wilaya de Constantine a nécessité, en 2018, une enveloppe financière estimée à 213 millions DA, a-t-on appris jeudi d'un cadre de cette antenne.

«*L'opération a concerné un*

total de 7 700 personnes, tous handicaps confondus, titulaires d'une carte Chifa, réparties sur les douze communes de la wilaya», a précisé le sous-directeur chargé des prestations à la Cnas, Abdelkader Bentobal, lors d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la célébration de la Journée nationale des handicapés (14 mars).

«*Le nombre de personnes qui a bénéficié d'une couverture*

sociale et médicale à 100% a été pris en charge par l'Office national d'appareillage et d'accessoires pour personnes handicapées (Onaaph), a affirmé M. Bentobal.

L'Onaaph, a-t-il souligné, a pris en charge les personnes aux besoins spécifiques en produisant, entre autres prothèses, des orthèses, fauteuils roulants, corsets, cannes, des chaussures orthopédiques et des appareils

auditifs.

La Cnas de Constantine a également mis en place, depuis 2015, un système intégré de gestion de l'appareillage baptisé «SIGAP» qui donne aux handicapés la possibilité de se rapprocher des structures de l'Onaaph réparties sur le territoire national, sans avoir à s'orienter vers le centre d'affiliation pour l'acquisition de l'appareil nécessaire et même à travers toutes les

LA QUESTION DU JOUR

Bousculade au portillon dans le camp démocrate

Suite de la page une

Et encore, la liste est loin d'être close, puisqu'une douzaine d'autres personnes ont déjà exprimé l'intention d'entrer dans la compétition des primaires. Un autre trait mérite aussi d'être relevé dans cette floraison de candidatures : le nombre de femmes démocrates désireuses de croiser le fer avec Donald Trump. Est-ce sa personnalité qui fait qu'il y en ait autant à vouloir le faire tomber, ou cela s'explique-t-il par quelque autre ressort qui soit propre aux démocrates? Peut-être les deux à la fois. Bien entendu, le fait que les démocrates, en général des libéraux tant en matière économique qu'au point de vue des mœurs, soient portés à porter une première femme à la Maison-Blanche, ne peut pas être mis en doute. Après l'élection d'un homme de couleur, en la personne de Barack Obama, ils ne demanderaient sans doute pas mieux que de faire élire une femme. On sait qu'ils ont tenté le coup en présentant Hillary Clinton à la présidentielle de 2016, avec le résultat que l'on sait. On peut toutefois douter que s'agissant d'elle précisément, c'est son genre qui ait déterminé leur choix lors des dernières primaires. Le fait qu'elle est une femme dans son cas fonctionné plus comme un alibi que comme le principal critère ayant déterminé son choix comme candidate face à Trump. Reste que s'il y a cette fois-ci autant de femmes démocrates pour briguer l'investiture, c'est sans doute parce qu'après l'étape d'un président issu d'une minorité, pour les libéraux américains faire élire une femme comme présidente des Etats-Unis serait une deuxième grande première réussie à mettre à leur actif, qui plus que tout le reste sans doute témoignerait de la vitalité de leur courant. Or pour se faire adouber, il y a mieux qu'être une femme : être femme et indienne. Après un président noir, quoi de mieux en effet qu'une présidente avec des gènes amérindiens ? Elizabeth Warren, la sénatrice du Massachusetts, a prétendu avoir du sang cherokee qui court dans ses veines, avant de se dédire et de demander des excuses à ce qui reste de cette ancienne grande tribu indigène.

M. H.

wilayas du pays, a rappelé le même responsable. Les responsables présents à cette journée organisée en collaboration avec l'Onaaph ont, par ailleurs, mis en avant les différentes mesures prises par la Cnas en faveur des personnes aux besoins spécifiques qui bénéficient des différentes prestations. **Ali C.**

Des dizaines de tués et 20 blessés dans des attaques visant des mosquées

Les musulmans en Nouvelle-Zélande sous le choc

■ En ce jour de prière pour les musulmans, deux mosquées de la ville de Christchurch en Nouvelle-Zélande ont été attaquées par un terroriste, engendrant la mort de plus de 49 personnes et 20 autres blessés.

Thinhinene Khouchi

Selon la Première ministre de la Nouvelle-Zélande, «il est clair qu'on ne peut que décrire cela comme une

Rencontre Appel à l'application des textes de loi régulant le commerce électronique

LES PARTICIPANTS à une journée d'étude sur le e-commerce ont appelé, jeudi à Tébessa, à l'application des textes de loi régulant le commerce électronique afin de protéger les consommateurs.

«L'application, sur le terrain, des textes de loi fixant les règles générales du commerce électronique des biens et des services protègent les consommateurs de la fraude et de la contrefaçon et contribue à la promotion du e-commerce», ont attesté les présents à cette journée d'étude organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la protection des droits des consommateurs (15 mars), sous le slogan «Produits intelligents et de confiance».

Le spécialiste en sciences de l'information et de la communication de l'université Larbi-Tebessi, Hichem Rezaiguia, a souligné dans son intervention le rôle des nouvelles technologies et des réseaux sociaux dans le marketing intelligent et la promotion du e-commerce, relevant que la loi inhérente à la protection du consommateur n'est «toujours pas appliquée en Algérie».

Il a préconisé l'organisation de journées d'information et de rencontres de sensibilisation sur le commerce électronique et la participation de toutes les parties pour expliquer les avantages de ce commerce, soulignant l'apport des médias dans la familiarisation des consommateurs avec ce genre de commerce, ses avantages et ses risques.

Pour sa part, le sous-directeur régional des Douanes algériennes de Tébessa, Sofiane Hadji, a évoqué les méthodes utilisées pour lutter contre la fraude dans ce domaine en coordination avec plusieurs directions, dont la direction du commerce, dans le but de protéger le e-consommateur et de contrôler les e-transactions. Naima Belmaki, du service de la répression des fraudes de la direction locale du commerce, qui avait évoqué divers textes de loi régulant le commerce, a souligné que pour le e-commerce «beaucoup reste à faire».

La journée a été également marquée par un débat entre les communicants et les présents, axé sur les transactions électroniques via les réseaux sociaux notamment.

May H.

attaque terroriste», ajoutant que l'attaque «semble avoir été bien planifiée». De son côté, le Premier ministre australien a déclaré que «le tireur qui a tué au moins 49 personnes en Nouvelle-Zélande vendredi est un extrémiste de droite australien qui a publié un "manifeste" sur Facebook un peu avant l'attaque», ajoutant : «Il serait âgé de 28 ans». En effet, des vidéos qui circulaient sur Youtube et Facebook montraient un homme, muni d'une caméra montée sur son casque, entrer dans une mosquée et ouvrir le feu sur des fidèles. La police a lancé un appel afin de ne pas partager cette vidéo ou apparaître «des images extrêmement pénibles» montrant cet homme blanc se filmant en train de tirer sur des fidèles dans une mosquée. La police a annoncé quatre arrestations, ajoutant avoir désamorcé des engins explosifs improvisés. La Première ministre Jacinda Ardern a déclaré que son pays connaissait l'une des ses journées «les plus sombres», dénonçant des attaques inédites dans ce pays réputé pour être sûr. Un large périmètre de Christchurch avait été bouclé par les forces de l'ordre qui ont demandé aux fidèles d'éviter les mosquées,



partout en Nouvelle-Zélande. De leur côté, des témoins expliquent qu'au moment de la fusillade, la mosquée Masjid al Noor était remplie de fidèles, dont les membres de l'équipe nationale de cricket du Bangladesh. Ceux-ci sont ressortis indemnes. Un témoin a raconté au site d'information Stuff.co.nz qu'il était en train d'y prier quand il a entendu des tirs. En prenant la fuite, il a

vu sa femme morte devant l'édifice religieux. Un autre homme a dit avoir vu des enfants se faire abattre. «J'avais des corps partout sur moi». Un autre témoin a expliqué à Radio New Zealand qu'il avait entendu des coups de feu et vu quatre personnes gisant au sol, «avec du sang partout». Un homme présent dans l'un des lieux de culte attaqués pendant la prière du vendredi a

raconté qu'il avait vu un homme être abattu d'une balle dans la tête. «J'ai entendu trois coups de feu rapides et après environ dix secondes, ça a recommencé. Cela devait être une arme automatique, personne ne pourrait appuyer sur la gâchette aussi vite. Puis, les gens ont commencé à sortir en courant. Certains étaient couverts de sang».

T. K.

Al-Azhar appelle à combattre les groupes racistes

Le grand imam de l'institution religieuse Al-Azhar au Caire, Cheikh Ahmed al-Tayeb, a condamné vendredi les attaques contre deux mosquées en Nouvelle-Zélande ayant fait au moins 49 morts, appelant à combattre les groupes racistes. «Ces attaques terroristes contre des lieux de prière doivent nous inciter à ne pas être tolérants avec les courants et les groupes racistes qui commettent ce genre d'actions abjectes», a dit cheikh d'Al-Azhar dans un communiqué. Quarante-neuf personnes ont été tuées pendant la prière du vendredi dans des attaques contre deux mosquées de la ville néo-zélandaise de Christchurch, selon les autorités, un tireur étant identifié comme un extrémiste de droite australien. Ces attaques sont le «résultat de la prolifération du discours islamophobe dans plusieurs pays, y compris dans ceux qui sont réputés pour la coexistence de leur population», a ajouté Cheikh al-Tayeb appelant à «multiplier les efforts pour soutenir les valeurs de la tolérance et de la co-existence au sein de la société d'un même pays». Le pape François du Vatican et Cheikh d'Al-Azhar s'étaient longuement donné l'accroche le 4 février à Abou Dhabi à l'occasion d'une visite historique du souverain pontife dans la péninsule arabique.

Trump dénonce «l'horrible massacre dans des mosquées» en Nouvelle-Zélande

Le président américain Donald Trump a condamné vendredi «l'horrible massacre dans des mosquées» en Nouvelle-Zélande, dénonçant la mort «insensée» de 49 «innocents» après les attaques commises contre deux mosquées à Christchurch. «Mes plus sincères condoléances et mes meilleures pensées vont au peuple de Nouvelle-Zélande après l'horrible massacre dans des mosquées. 49 personnes sont mortes de manière

si insensée, avec tant d'autres gravement blessées», a-t-il écrit sur Twitter, assurant que «les Etats-Unis sont aux côtés de la Nouvelle-Zélande». La Maison-Blanche, par la voix de sa porte-parole Sarah Sanders, a également «fermement condamné» un «acte de haine brutale», et assuré sa «solidarité avec le peuple de Nouvelle-Zélande et leur gouvernement», dans un communiqué.

Madrid «condamne fermement» les attaques terroristes contre deux mosquées

Le gouvernement espagnol a condamné fermement les attaques terroristes perpétrées vendredi contre deux mosquées à Christchurch, dans le sud de la Nouvelle-Zélande, faisant 49 morts et plusieurs blessés. «Le gouvernement espagnol fait part de ses condoléances les plus sincères aux autorités et au peuple de la Nouvelle-Zélande, pays partenaire de l'Espagne en matière de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme», indique un communiqué du ministère espagnol des Affaires étrangères. La même source souligne que l'exécutif espagnol souhaite un prompt rétablissement aux personnes blessées. La Nouvelle-Zélande, pays réputé pour sa faible criminalité, a relevé son niveau d'alerte sécuritaire de bas à élevé.

Grande-Bretagne : la police renforce la surveillance autour des mosquées

La police britannique a annoncé vendredi un renforcement de la surveillance des mosquées du pays, après l'attaque de deux mosquées en Nouvelle-Zélande qui a fait 49 morts. «Aujourd'hui nous allons augmenter les patrouilles autour des mosquées et notre présence auprès de toutes les communautés religieuses, pour donner des conseils sur la

manière de protéger les personnes et les locaux», a annoncé le chef de l'antiterrorisme au sein de Scotland Yard, Neil Basu, dans un communiqué. «Nous prenons toutes les formes d'extrémisme très au sérieux», a-t-il ajouté, appelant la population à signaler tout cas de radicalisation. De son côté, le Conseil musulman du Royaume-Uni (MCB), organisation représentative des musulmans britanniques, a demandé au gouvernement d'agir davantage, notamment face à la menace d'extrême droite «contre les musulmans et les autres minorités». «Les attaques terroristes islamophobes ne sont pas nouvelles», a-t-il souligné dans un communiqué. «Au Royaume-Uni, au cours des seuls deux derniers mois, deux mosquées à Newcastle et Manchester ont été attaquées par des vandales qui ont peint des croix gammées, un homme a été condamné à cinq ans de prison pour avoir foncé intentionnellement en voiture sur des fidèles sortant d'une mosquée. Et en octobre, le ministre de l'Intérieur a annoncé que les crimes de haine religieuse avaient explosé de 40% en Angleterre et au Pays de Galles en un an, dont la moitié commis contre des musulmans», a ajouté le MCB. La reine Elizabeth II, qui est la cheffe d'Etat de la Nouvelle-Zélande, s'est dite «profondément attristée par les événements effroyables à Christchurch aujourd'hui». «Le prince Philip et moi-même envoyons nos condoléances aux familles et aux amis des personnes qui ont perdu la vie» dans cette attaque, a déclaré la souveraine. «En ce moment tragique, mes pensées et mes prières vont à tous les Néo-Zélandais», a-t-elle ajouté dans un communiqué publié par le Palais de Buckingham. Les députés britanniques ont eux observé une minute de silence à 11h00 GMT en mémoire des victimes.

M. O.

Sous-traitance industrielle

Cinq conventions en faveur de l'intégration nationale

■ Pas moins de cinq conventions ont été signées en 2018 entre la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (BASTP) et des groupes industriels publics pour faciliter l'accès des PME aux marchés de ces donneurs d'ordres, a appris jeudi l'APS en marge de la 5^e édition du Salon national inversé de la sous-traitance «SANIST-2019».

Ph.D. R.



Par Salm K.

Ces conventions-cadres ont concerné respectivement le Groupe industriel des ciments d'Algérie (Gica), le Groupe mécanique public (AGM), le Groupe Elec El Djazair, le Groupe IMETAL, ainsi que la Société nationale des véhicules industriels (SNVI), a précisé le secrétaire général de la BASTP, Ramdane Toukal. Il s'agit de fournir à ces donneurs d'ordres, à leur demande, des listes de sous-traitants locaux susceptibles de répondre à leurs besoins en matière de pièces détachées et autres fournitures industrielles fabriquées localement. M. Toukal a, par ailleurs, annoncé que d'autres conventions cadres «sont en cours d'élaboration» avec respectivement les groupes Sonatrach et Sonelgaz. S'agissant de la stratégie de la BASTP, regroupant un millier de sous-traitants en son sein, il a avancé qu'elle ambitionnait de faciliter l'accès à ses membres aux activités «priori-

taires» menées par les donneurs d'ordre (publics et privés) notamment ceux investis dans l'industrie mécanique et l'énergie. Cette stratégie permettra, selon lui, d'instaurer une synergie entre le réseau de sous-traitants nationaux et les donneurs d'ordre, de renforcer la compétitivité de la sous-traitance locale, d'augmenter le taux d'intégration nationale et de réduire le coût de leurs produits finis. Elle permet surtout l'identification des pièces industrielles importées pouvant être fabriquées en Algérie ou le sont déjà mais dans l'anonymat. Rencontré lui aussi en marge du salon, un conseiller technique auprès du la BASTP, Chaâbane Abderezak, a fait savoir qu'en quelques mois de mise en vigueur, ces conventions ont permis à plusieurs sous-traitants nationaux de décrocher des marchés avec des groupes publics, citant notamment le Groupe GICA qui a «introduit plusieurs PME algériennes dans sa chaîne de fournisseurs de pièces industrielles, nécessaires à ses installations de fabrication de ciment».

Estimant que la sous-traitance nationale gagnait de plus en plus la confiance des donneurs d'ordres, M. Abderezak, lui-même patron d'une entreprise de sous-traitance industrielle, a indiqué que les PME nationales s'imposent en proposant des produits «fiables» et «concurrentiels», à ceux de l'importation. Citant l'exemple de l'industrie mécanique, M. Abderezak, a relevé que de grands constructeurs automobiles installés en Algérie avaient commencé à faire appel à des sous-traitants algériens pour la fourniture d'intrants. Des négociations sont actuellement en cours entre des constructeurs de véhicules de droits algériens et des PME algériennes pour la fourniture de produits comme les batteries, les pare-brises et les tuyaux d'échappement, expliquant que le processus des négociations passe par plusieurs étapes avant de parvenir à la signature de contrats.

L'industrie militaire,

Locomotive de la sous-traitance nationale

Par ailleurs, M. Abderezak a estimé que les projets lancés par la Direction centrale du matériel relevant du ministère de la Défense nationale (MDN), notamment la fabrication et le montage des véhicules lourds et légers, constituent une «véritable locomotive de la sous-traitance nationale». Plusieurs sous-traitants nationaux ont réussi, selon lui, à décrocher des marchés avec les sociétés de fabrication des véhicules relevant du MDN. Présente en force au «SANIST-2019», la Direction centrale du matériel relevant du MDN était représentée lors de cette manifestation par plusieurs entreprises activant dans l'industrie mécanique comme il s'agit notamment de la Société algérienne de fabrication des véhicules blindés légers (Nimr Algérie Spa), la Société algérienne de fabrication des véhicules spéciaux (Rheinmetall Algérie Spa), la Société algérienne pour la production de poids lourds Mercedes-Benz (SAPPL-MB Spa) de Rouiba (Alger), ainsi que la Société algérienne pour la fabrication de véhicules de marque Mercedes-Benz (SAFAV-MB) de Tiaret. Placé sous tutelle du MDN, le Groupement de promotion de l'industrie mécanique (GPIM), dont le siège est implanté à Constantine et ayant pour principales missions d'accompagner l'industrie nationale mécanique, d'assurer la conception, le développement et la fabrication de véhicules et moteurs destinés notamment aux besoins de la défense nationale et veiller à la surveillance industrielle des activités liées à la fabrication des moteurs et des véhicules, était également présent au SANIST-2019 à travers plusieurs stands. Interrogé par l'APS sur l'existence d'une éventuelle coopération entre leur groupe et des sous-traitants nationaux, le représen-

tant du GPIM, le capitaine Yacine Hamiche, a affirmé que le MDN recourt à plusieurs entreprises algériennes pour couvrir ses besoins en pièces en matière de pièces détachées. Pour rappel, une soixantaine d'entreprises nationales avaient pris part à la 5^{ème} édition du Salon national inversé de la sous-traitance (SANIST-2019), tenue du 11 au 14 mars au Palais des expositions (Alger). Organisé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) en partenariat avec la Société algérienne des foires et expositions (SAFEX), la BASTP et l'Agence nationale de développement industriel (ANDI), ce salon, a regroupé plusieurs secteurs comme la mécanique, la construction métallique, l'électricité, ainsi que les hydrocarbures, la pétrochimie, la sidérurgie, la métallurgie, les travaux publics et les transports, ainsi que les matériaux de construction.

S. K./APS

Banque du Japon Diagnostic économique assombri

LA BANQUE du Japon (BoJ) a assombri hier son diagnostic économique face au ralentissement de la conjoncture mondiale. «Les exportations et la production ont été affectées par le ralentissement observé à l'étranger», a souligné l'institution tokyoïte dans un communiqué publié à l'issue d'une réunion de deux jours. La banque centrale considère toutefois que «l'économie va poursuivre son expansion modérée», malgré cet affaiblissement temporaire. Son gouverneur Haruhiko Kuroda animera une conférence de presse prévue plus tard dans la journée. La BoJ a reconduit à l'identique son ambitieux programme qui consiste en une batterie de mesures, comme l'avaient pronostiqué les 46 économistes interrogés par l'agence Bloomberg News. Elle conduit depuis 2013 des rachats d'actifs en masse, pour un montant annuel de 80 000 milliards de yens (640 milliards d'euros au cours actuel). L'objectif est que les investisseurs qui se défont de ces actifs, des banques le plus souvent, réinjectent dans l'économie les liquidités qu'ils obtiennent en échange. Ils sont censés prêter aux ménages et aux entreprises qui, à leur tour, doivent stimuler la croissance et l'inflation. Dans la même optique, la banque centrale japonaise a instauré des taux d'intérêt négatifs (-0,1%) sur certains dépôts de banques dans ses coffres, pour les dissuader d'y faire dormir de l'argent.

R. E.

Changes

L'euro monte un peu face au dollar

L'euro montait un peu hier face au dollar dans un marché qui attendait la publication des données sur l'inflation en zone euro pour février, alors que la livre sterling se stabilisait à l'issue d'une semaine mouvementée face au Brexit. Dans la matinée, la monnaie unique européenne valait 1,1317 dollar, contre 1,1304 dollar jeudi vers 21h00 GMT. «L'euro augmente face à un dollar affaibli en début d'échanges européens. Sa capacité à conserver ses gains dépendra des données sur l'inflation en zone euro», qui seront publiées par Eurostat à 10h00 GMT, expliquait Jasper Lawler, analyste chez London Capital Group. Les analystes interrogés par Bloomberg prévoient une inflation de 1,5% en février sur un an en zone euro dans ces données définitives, ce qui confirmerait les données provisoires annoncées au début du mois et constituerait une petite accélération après le taux de 1,4% enregistré en jan-

vier. Ce taux d'inflation annuel devrait rester de toute façon éloigné de l'objectif de la Banque centrale européenne (BCE), pour qui une inflation très légèrement inférieure à 2,0% sur un an est considérée comme un signe de bonne santé de l'économie. La livre sterling, qui a constitué la principale attraction des cambistes ces derniers jours en plein psychodrame autour du Brexit, était beaucoup plus calme vendredi en début d'échanges européens. Faute d'accord valide avec l'UE, les députés britanniques ont voté une demande de prolongation de l'article 50 du traité de Lisbonne, en vertu duquel le Brexit est prévu pour l'instant le 29 mars. Comme ce vote pour le report du Brexit «était largement anticipé, la livre sterling est quasi inchangée sur le marché», ont expliqué Mike van Dulken et Artjom Hatsaturjants d'Accendo Markets. Dans la matinée la livre sterling s'effritait face à l'euro,

à 85,48 pence pour un euro contre 85,37 pence jeudi soir. Elle était quasi stable face au billet vert, à 1,3241 dollar pour une livre (1,3242 la veille au soir). Le devise européenne montait face à la monnaie japonaise, à 126,39 yens contre 126,27 yens jeudi. Le dollar était stable face à la devise japonaise, à 111,68 yens contre 111,70 yens la veille. La devise suisse était en baisse face à l'euro, à 1,1365 franc suisse pour un euro contre 1,1347 franc suisse jeudi soir. Elle se maintenait face au dollar, à 1,0041 franc suisse pour un dollar contre 1,0038 la veille. La monnaie chinoise valait 6,7146 yuans pour un dollar, contre 6,7230 yuans pour un dollar vers 15h30 GMT jeudi. L'once d'or valait 1.302,53 dollars contre 1 296,17 dollars jeudi. Enfin, le bitcoin se monnayait à 3.864,34 dollars contre 3.851,57 dollars jeudi soir, selon des chiffres compilés par Bloomberg.

Mahi O./ agences

Ouargla

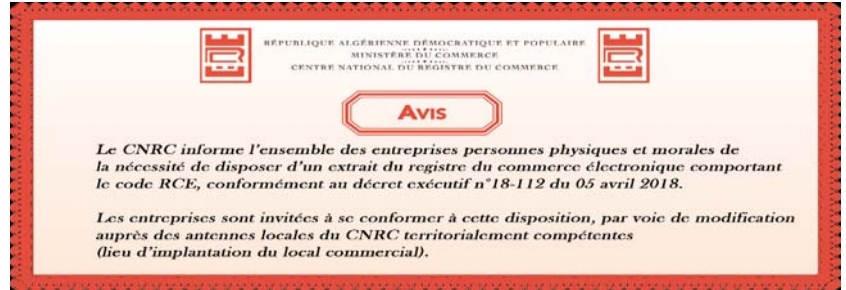
Plus de 48% des commerçants ont obtenu un registre du commerce électronique

■ Plus de 48% des commerçants immatriculés à la direction du commerce de la wilaya de Ouargla ont obtenu leur registre du commerce électronique depuis le lancement de cette opération l'année dernière, a-t-on appris jeudi à la direction précitée.

Par Anissa H.

Ce taux d'adhésion des commerçants à ce type de prestation électronique devra connaître une hausse, d'ici la fin de l'opération fixée au 11 avril prochain, a indiqué le directeur du commerce, Layachi Amroune, en marge de la célébration de la journée mondiale des droits du consommateur, placée cette année sous le signe de «produits connectés de confiance». L'opération d'inscription au registre de commerce électronique a connu, à son début à Ouargla, une adhésion timide des commerçants, dont le nombre est estimé dans la wilaya à près de 40 000, avant de connaître, depuis janvier dernier, un afflux de ces derniers au niveau des services spécialisés à l'antenne locale du registre du commerce, selon le même responsable. L'extrait du registre du commerce délivré sous format électronique, fixé par un décret exécutif N-18-112, inséré d'un code électronique, symbole graphique comportant des données et des informations cryptées se rapportant au commerçant, permet la facilitation et l'assouplissement des procédures administra-

tives, ainsi que l'assainissement du registre du commerce des pratiques illicites et frauduleuses, a expliqué le DC de la wilaya de Ouargla. Selon le même responsable, l'immatriculation au RCE permet d'obtenir des données actualisées sur la situation du commerçant, physique ou morale, la facilitation et la modernisation du contrôle des activités commerciales, en plus de permettre aux agents de contrôle de définir l'identité du titulaire du RC et des véritables activités exercées. M. Amroune a averti, dans ce cadre, que tout registre de commerce non-électronique sera annulé après la



date butoir, le 11 avril prochain, et toute activité commerciale sans RCE sera passible de mesures réglementaires. Par souci de permettre aux retardataires de se rapprocher des services compétents du RCE, une caravane de sensibilisation a été lancée pour mettre en relief l'importance de cet extrait électronique et son rôle dans la protection aussi bien des commerçants et opérateurs économiques que du consommateur. Menée avec

le concours des acteurs du secteur, la direction du Commerce, la Chambre de commerce et de l'industrie «Oasis» et l'antenne locale du registre du commerce, cette opération de sensibilisation a ciblé plus de 25 000 commerçants à travers la wilaya d'Ouargla. La célébration de la journée mondiale des droits du consommateur a été marquée par l'organisation, à la maison de la culture «Moufidi Zakaria» à Ouargla, d'une exposition avec la

participation de plusieurs secteurs et entreprises économiques. La présentation de communications sur «Le droit du consommateur à l'utilisation des technologies de la communication», «Les technologies d'information et de communication entre prestations diverses et dangers» et «Les produits sécurisés via l'Internet», figurent aussi au programme de cette journée.

A. H. /APS

Blida/Bouarfa

Le projet de 660 logements sociaux réceptionné fin avril après un retard de dix ans

Le projet de réalisation de 660 logements sociaux dans la commune de Bouarfa à Blida sera réceptionné fin avril prochain, après un retard de quelque 10 ans, a indiqué la direction locale de l'habitat. S'exprimant en marge des travaux du conseil exécutif de la

wilaya, dédié à l'évaluation de l'état d'exécution des décisions lors des visites de terrain, le directeur local de l'habitat, Tarek Souissi a expliqué, dans une déclaration à l'APS, que les travaux de construction des bâtiments étaient achevés, affirmant qu'ils connaissent actuelle-

ment une opération d'aménagement extérieur et de raccordement en électricité et en gaz dépassant les 80%. La distribution des logements s'effectuera «une fois l'enquête menée par la commission de daïra sur les listes proposées terminée, afin qu'ils soient distri-

bués aux bénéficiaires selon les priorités», a-t-il encore dit. Pour rappel, les travaux de construction étaient lancés en 2010, bloqués en raison de certains problèmes suscités par l'entrepreneur, puis relancés en 2013 accusant un retard de 5 années.

Présentant une exposition sur ledit projet, le wali de Blida, Youcef Chorfa a mis l'accent sur l'impérative accélération du rythme des travaux d'aménagement et de raccordement pour que les logements soient remis aux concernés le plutôt possible". Par ailleurs, M. Souissi a fait état du parachèvement prochain de nombre de projets de logements sociaux à travers les différents communes de Blida, notamment celui de 550 logements à Oued Alleug et celui de 620 logements à El Affroun.

F. Y.

M'sila

Réception prochaine de 200 logements publics locatifs à Khebana

Pas moins de 200 logements publics locatifs (LPL) seront réceptionnés avant la fin du premier semestre de l'année en cours, dans la commune de Khebana (M'sila) a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. Quatre vingt (80) logements de ce quota ont été parachévés en travaux et remis aux services de la daïra de Khebana avec l'entame de l'étude des dossiers des futurs bénéficiaires alors que les 120 unités du même

quota sont en phase de raccordement aux divers réseaux, a précisé la même source. Des instructions fermes ont été données par le chef de l'exécutif local, Brahim Ouchene, à l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya, à l'effet d'accélérer la cadence des travaux de ce chantier, lancé depuis deux ans et accusant du retard, a-t-on détaillé. La daïra de Khebana recense plus de 1000 demandes de logements publics

locatifs, a fait savoir les services de la wilaya soulignant que le taux d'occupation de logement (TOL) atteindra 5,5 personnes par foyer, après la distribution de ce quota. En outre, 300 unités de la même formule ont été distribuées au cours de cette semaine dans la commune d'Ouled Sidi Brahim, a rappelé la même source.

A O /APS

El Tarf / Nouveau pôle universitaire

Livraison en septembre prochain de 2 000 places pédagogiques et 2 000 lits

Deux mille places pédagogiques et 2 000 lits du nouveau pôle universitaire d'El Tarf totalisant 6 000 places pédagogiques et 3 500 lits, seront livrés en septembre prochain, a indiqué jeudi le chef de l'exécutif local. «La société indienne chargée de la réalisation de ce projet s'est engagée à livrer une partie de ce chantier pour la rentrée universitaire 2019-25020», a précisé Mohamed Belkateb, soulignant que le taux d'avancement des chantiers des résidences affiche 57% contre 40% pour le bloc pédagogique. Il a ajouté que les contraintes liées à ce chantier «ont été levées», indiquant que ce projet fait l'objet d'une «attention particulière et d'un suivi régulier».

Il a également mis en avant l'importance de ce projet dans le renforcement des infrastructures pédagogiques et d'hébergement de l'université Chadli Bendjedid. Selon le directeur des équipements publics (DEP),

Salim Rezoug, des avenants concernant les chantiers de ce pôle universitaire sont en «cours d'approbation par la commission intersectorielle». Lancé en chantier vers la fin 2014, pour un investissement public de cinq

milliards de dinars, les travaux du pôle universitaire ont connu plusieurs arrêts pour divers problèmes avant d'être redynamisés en 2017, a-t-on rappelé. L'université Chadli Bendjedid de la wilaya d'El Tarf compte actuel-

lement un total de 8 000 étudiants répartis sur 6 facultés et une quinzaine de départements.

Agences

Sétif

40 participants au concours national de la pêche de loisirs au lac Zairi à El Ouricia

Quarante jeunes pêcheurs ont pris part jeudi au concours national de pêche de loisirs dont le coup d'envoi a été donné jeudi au lac Zairi, dans la commune d'El Ouricia (wilaya de Sétif). Cette compétition de trois jours est organisée par la Direction locale de la jeunesse et des sports, l'Odej et la ligue de wilaya du sport pour tous, dans le cadre du programme d'activités sportives et de loisirs

tracé par le secteur, a-t-on appris du chargé de communication de l'Office local des établissements de jeunes (Odej), Abdelhak Boudissa. Les participants, issus de plusieurs wilayas du pays, vont, dans la foulée, bénéficier d'un stage de formation qui sera encadré par cinq experts français, a ajouté la même source. Comportant à la fois un volet théorique et un volet pratique, cette forma-

tion se tiendra entre l'école nationale des sports olympiques et le lac Zairi, a fait savoir Boudissa. Les organisateurs espèrent à travers ce concours promouvoir ce type d'activités et, plus particulièrement, donner l'opportunité aux jeunes passionnés d'apprendre les nouvelles techniques de pêche, a-t-il dit.

R. R.

Sahara occidental

Washington réaffirme que le statut final «reste à déterminer»

■ Le département d'Etat américain a de nouveau réaffirmé que le statut du Sahara occidental reste à déterminer, rejetant sans ambages la prétendue souveraineté du Maroc sur ce territoire non autonome de l'ONU.

Par Farid M.

Cette affirmation a été réitérée mercredi soir à Washington par l'ambassadeur Michael Kozak, haut responsable du bureau chargé de la démocratie, des droits de l'homme et du Travail au département d'Etat, à l'occasion d'un briefing sur la situation des droits de l'homme dans le monde. L'ambassadeur Kozak a expliqué que le département d'Etat consacrait chaque année un rapport au Sahara occidental, séparé de celui du Maroc, car il s'agit bien d'un territoire dont le statut final reste à déterminer. Pour «le Sahara occidental il y a un rapport distinct car son statut demeure encore indéterminé», a-t-il déclaré lors de ce briefing. C'est par souci de précision que le département d'Etat procède à cette séparation, a-t-il dit en substance, évoquant par la même occasion le cas de Hong-Kong, dont «la situation est différente de celle de la Chine». Le diplomate américain a indiqué que les rapports sur les droits de l'homme produits par le département d'Etat sont exigés par le Congrès pour être mieux informé sur ces pays et territoires lorsque le gouvernement américain est appelé à prendre des décisions les concernant, que ce soit en matière d'assistance ou de commerce. «C'est la raison pour laquelle nous préparons ces rapports car le Congrès demande à connaître à qui nous avons affaire», a expliqué l'ambassadeur Kozak. Il a précisé que les éléments contenus dans ces rapports servent de base aux responsables de l'administration américaine pour concevoir

leurs politiques sur un pays donné en toute connaissance de cause. «J'ai eu à travailler sous les ordres d'un ancien président, et chaque fois qu'il rencontrait quelqu'un, il intégrait le résumé du rapport sur les droits de l'homme dans ses documents de briefing», a-t-il dit. Ce n'est pas la première fois que le département d'Etat intervient pour se démarquer des revendications fallacieuses du Maroc sur les territoires sahraouis occupés. La dernière liste des dépendances et territoires à souveraineté spéciale, établie par le département d'Etat, a confirmé que l'administration américaine ne reconnaissait pas la prétendue «souveraineté» du Maroc sur le Sahara occidental. Le Département d'Etat qui a introduit fin 2016 quelques changements à cette liste, a maintenu sa position sur le territoire sahraoui, soulignant que sa souveraineté «reste à déterminer». Dans les précisions apportées par le bureau du renseignement et de la recherche relevant du département d'Etat, l'administration américaine a réaffirmé également qu'elle ne reconnaissait «aucune puissance administrative» dans ce territoire ce qui constitue un désaveu cinglant à la thèse «de la marocanité du Sahara occidental» que Rabat veut imposer de force. Par ailleurs, le rapport 2018 du département d'Etat sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental occupé précise que sur les questions relatives aux droits humains dans ce territoire s'apparentent à ceux du Maroc internationalement reconnu. Le rapport évoque, entre autres, la torture et les mauvais traitements, la corruption, les restrictions à la liberté d'expression et l'incrimination des contenus cri-



L'ambassadeur Michael Kozak

tiquant la monarchie ou revendiquant l'indépendance du territoire. Le département de Mike Pompeo relève que l'absence de rapports d'enquêtes ou de poursuites judiciaires sur les cas de violation des droits de l'homme au Sahara occidental par les autorités marocaines, dans les services de sécurité ou ailleurs dans le gouvernement, a

contribué à la perception répandue d'impunité. Citant le dernier rapport du secrétaire général de l'ONU sur le Sahara occidental, le département d'Etat a indiqué que le Haut-Commissariat aux droits de l'homme continuait de recevoir des informations faisant état de l'impunité des responsables d'actes de torture. La section du Conseil marocain

des droits de l'homme (CNDH) à Laayoune occupée a reçu cinq plaintes de torture en 2018 et envoyé des lettres à ce sujet aux branches locales de l'administration pénitentiaire marocaine (DGAPR), mais l'avancement des enquêtes demeure inconnu, selon le rapport.

Farid M. /APS

Taboubi à Washington

A cause du FMI, la Tunisie contrainte de geler les recrutements

La Tunisie, actuellement sous surveillance du Fonds monétaire international (FMI), est contrainte de geler les recrutements dans des secteurs-clés tels que l'Education et la Santé, malgré le besoin urgent de plus de 7 000 professeurs et de milliers de personnel de santé, a déclaré le secrétaire général de l'UGTT, Nourredine Taboubi, mardi à Washington. «Le pays est poussé par le FMI à réduire l'appui public aux caisses de retraite et à réviser le niveau de pension en dépit du fait que 60% des pensions de retraite sont inférieures au salaire minimum», a ajouté le responsable syndical dans une allocution prononcée lors d'une rencontre internationale des représentants des syndicats internationaux sur les politiques du FMI et leur impact sur les peuples. Taboubi qui a été choisi, lors de cette rencontre, pour représenter les syndicats africains et arabes, a déclaré qu'il est difficile de justifier des recommandations de réduction des dépenses sociales pour recapitaliser des banques peu performantes qui financent des activités rentières et qui ne créent pas l'emploi. En outre, il a jugé «inadmissible» de préconiser aux pays de réduire des prestations universelles telles que les subven-

tions alimentaires et énergétiques, pour les remplacer par des programmes de transferts ciblés qui sont coûteux à mettre en place et à administrer et qui excluent une bonne partie des population-éligibles. «Les programmes ciblés de protection sociales se sont avérés très coûteux, et peu soutenable sur le plan politique, sachant que leur précision de ciblage ne dépasse pas 60%», a-t-il ajouté. Taboubi a appelé les institutions financières internationales à corriger les incohérences internes de leur politiques sociales et à recon-

naître que l'absence d'une protection sociale inadéquate ou incomplète accentue la pauvreté, les inégalités, réduit la productivité, et par voie de conséquence la croissance économique. Il a, par ailleurs, critiqué le FMI pour avoir fermé les yeux sur la fraude fiscale en Tunisie qui atteint annuellement plus 2% du PIB, des dettes accrochées du secteur privé de près de 7% du PIB et une économie informelle qui touche près de la moitié de l'économie et pousse, en même temps, le gouvernement à des coupures budgétaires peu

justifiables. Il a mis l'accent sur la nécessité pour le FMI de réviser sa stratégie de réduction des charges sociales patronales, qui limitent sérieusement les ressources du système de protection sociale et impacte négativement sa soutenabilité. «La vision des Institutions financières internationales nécessite une révision profonde afin qu'elle réponde aux attentes et aspirations des populations à un cadre de vie digne», a-t-il souligné. Pour ce faire, a-t-il ajouté, il faut une meilleure coordination avec les agences internationales telles que l'Unicef et

l'OIT et d'autres institutions des Nations unies qui ont des connaissances et des compétences reconnues en matière de protection sociale. L'élaboration d'une nouvelle vision du FMI pour la protection sociale devrait reposer également sur une approche participative et un dialogue inclusif et responsable entre les différentes parties prenantes à l'échelle nationale, notamment les syndicats, et de tenir compte des spécificités et du contexte de chaque pays.

A. O./Agences

Hydrocarbures

Eni accorde à Qatar Petroleum une participation de 30% au large du Maroc

La Compagnie italienne hydrocarbures (Eni) a cédé à Qatar Petroleum (QP) une participation de 30% pour l'exploration de gisements pétroliers offshore au Maroc, a-t-elle indiqué dans un communiqué publié sur son site web. «Eni et Qatar Petroleum ont signé un accord de licence permettant à Qatar Petroleum d'acquiescer une participation de 30% dans le Tarfaya Offshore Shallow Petroleum, comprenant douze blocs d'exploration situés au large de la côte marocaine», lit-on dans le communiqué. L'accord pour l'exploration de ces blocs de forage est soumis à l'autorisation des autorités marocaines.

La région de Tarfaya est située dans la partie méridionale des eaux peu profondes au large des côtes marocaines jusqu'à une profondeur de 1 000 mètres et couvre une superficie totale d'environ 23 900 km², a précisé la même source. Eni, à travers sa filiale Eni Maroc opérationnelle depuis 2016, et l'Office national des hydrocarbures et des mines marocain (ONHYM) détiennent respectivement des participations de 75% et 25% dans le projet. Les parties effectuent actuellement des études géologiques et géophysiques dans le cadre du programme de travail de la première période d'exploration pré-

vue par l'accord de Tarfaya Petroleum. En vertu de l'accord, le partenariat sera constitué d'Eni (45%), de QP (30%) et de l'Office national des hydrocarbures et des mines (25%). Eni et Qatar sont déjà partenaires dans des projets à Oman et au Mexique. Egalement au Mozambique depuis une semaine où un accord a été signé entre les deux compagnies pétrolières permettant à Qatar Petroleum d'acquiescer une participation de 25,5% dans le bloc A5-A, au large du Mozambique.

R. M.



Proche-Orient

Israël pilonne Ghaza après des tirs de roquettes vers Tel-Aviv

■ Israël a riposté lourdement hier à des tirs de roquettes de la bande de Ghaza vers son territoire, notamment vers la capitale économique Tel-Aviv, en pilonnant des dizaines de positions du mouvement islamiste palestinien Hamas, dans une période à hauts risques.

Les avions de combat et les hélicoptères d'attaque ont conduit aux premières heures du jour une centaine de frappes contre des positions du Hamas qui gouverne le territoire, dont un important site de fabrication de roquettes et un complexe d'où le Hamas dirige ses activités en Cisjordanie occupée, autre territoire palestinien distant de quelques dizaines de kilomètres de Ghaza, a dit l'armée israélienne dans un communiqué. Les explosions ont retenti toute la nuit dans le territoire coincé entre Israël, Égypte et Méditerranée. Des sources dans les milieux de sécurité de Ghaza ont confirmé une centaine de frappes dans une quarantaine d'endroits. Quatre personnes ont été blessées, ont dit les autorités sanitaires ghazaouies. Mais les sites visés par Israël avaient été préalablement évacués, en anticipation des frappes de représailles aux tirs de roquettes. Ces actes d'hostilités et la lourde réponse israélienne sont la dernière manifestation des tensions

persistantes entre Israël et les groupes armés palestiniens, qui ont frôlé un nouveau conflit en 2018 après trois guerres depuis 2008. Elles interviennent dans un environnement hautement volatil, où le cessez-le-feu observé de part et d'autre demeure fragile, et où Israël est en pleine campagne électorale. Hamdi, 22 ans, qui travaille dans une boulangerie de Ghaza, notait que «très peu de monde (était) venu ce matin par rapport à un hier ordinaire. Les gens ont peur des bombes, c'est comme pendant la guerre».

Face à cette situation, les organisateurs de la «marche du retour», un mouvement de protestation hebdomadaire contre le blocus israélien et pour le retour des réfugiés palestiniens, ont annoncé que cette mobilisation est «reportée».

Ce nouvel accès de fièvre a commencé jeudi soir quand deux roquettes ont été tirées de Ghaza vers la région de Tel-Aviv, capitale économique et culturelle d'Israël. L'un des engins «est apparemment tombé dans la



mer, l'autre s'est écrasé quelque part mais pas à Tel-Aviv», a déclaré à la télévision publique le maire de cette ville côtière, Ron Huldai. En tout, l'armée israélienne a fait état de dix tirs de roquettes depuis jeudi, dont une partie a été interceptée par le système de défense anti-aérien. Aucun blessé n'a été rapporté. Le Hamas et le Jihad islamique, son allié et autre mouvement islamiste, ont démenti être à l'origine des tirs en direction de Tel-Aviv, laissant supposer que ceux-ci pourraient être le fait de groupes rivaux ou dissidents.

Cependant, Israël a assuré que le responsable était bien le Hamas, responsable de ce qui se passe dans le territoire sous son contrôle. Les roquettes ont déclenché les sirènes dans les localités israéliennes, réveillant les souvenirs et les réflexes d'habitants appelés à se précipiter vers les abris. Israël riposte systématiquement à de tels tirs. Il avait frappé presque quotidiennement des positions du Hamas les jours précédents en réponse à l'envoi de roquettes ou de balons lestés de dispositifs explosifs sommaires. Mais le fait que Tel-Aviv, à des dizaines de kilo-

mètres de Ghaza, puisse être menacée confère pour Israël une gravité particulière à ces actes.

Israël est en outre au beau milieu d'une campagne électorale utilise abondamment l'image de garant de la sécurité nationale, et rapidement réuni les responsables sécuritaires jeudi soir.

«Le moment est venu de venir à bout du Hamas une bonne fois pour toutes», a dit l'un de ses concurrents, le ministre de l'Éducation Naftali Bennett. Il a réclamé un plan détaillé de la part de M. Netanyahu à cette fin.

Le chef du gouvernement répète qu'il n'hésitera pas à une opération d'envergure si nécessaire. Il passe cependant pour préférer chercher à dissiper les tensions plutôt que de s'engager dans des opérations aux retombées incertaines. Israël, le Hamas et ses alliés observent un cessez-le-feu constamment remis en cause depuis la guerre de 2014. Ils ont frôlé un nouveau conflit en 2018, jusqu'à un arrangement informel conclu en novembre. Les tensions demeurent vives toutefois. La situation

économique dans la bande de Ghaza, éprouvée par la pauvreté, les pénuries et le chômage, et soumise au blocus israélien, continue de susciter l'inquiétude. Les forces de sécurité du Hamas ont dispersé jeudi soir des rassemblements pour une amélioration des conditions de vie, réprimant une rare manifestation de mécontentement social.

Le Hamas est fréquemment accusé de soulager la pression domestique en détournant l'attention sur Israël.

Ghaza demeure le théâtre d'une mobilisation qui voit toutes les semaines des milliers de Palestiniens protester contre le blocus le long de la frontière israélienne. L'enclave va au-devant d'un rendez-vous délicat, le premier anniversaire de ce mouvement, le 30 mars. Depuis mars 2018, plus de 250 Ghazaouis ont été tués par des tirs israéliens, la grande majorité lors des manifestations, souvent accompagnées de violences, le long de la frontière, d'autres dans des frappes israéliennes en représailles aux actes hostiles émanant de l'enclave. Deux soldats israéliens ont été tués depuis cette date. R. C.



Impuissance Suspension

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis qu'Erdogan s'est hissé au poste de président de la Turquie en s'octroyant tous les pouvoirs possibles inhérents à cette fonction, il n'a eu de cesse de multiplier les attaques et provocations à l'encontre de l'Union européenne ou de différents pays en faisant partie. Aujourd'hui, le Parlement européen a demandé la suspension des négociations d'adhésion de la Turquie d'Erdogan à l'UE, sans toutefois aller jusqu'à un arrêt pur et simple. Dans un texte adopté par 370 voix (109 contre et 143 abstentions), les députés européens, réunis en session plénière à Strasbourg, se sont dits «très préoccupés par le mauvais bilan de la Turquie en matière de respect des droits de l'Homme, d'État de droit, de liberté des médias et de lutte contre la corruption, ainsi que par le système présidentiel tout-puissant». En conséquence, le Parlement européen «recommande de suspendre formellement les actuelles négociations d'adhésion de la Turquie à l'UE». La décision revient au Conseil, qui regroupe les gouvernements des États membres. Des députés du parti PPE (droite) avaient déposé un amendement demandant l'arrêt définitif des négociations, mais celui-ci a été rejeté dans l'hémicycle. Mais une majorité veut continuer à «soutenir les citoyens turcs» et à «garder le dialogue politique et démocratique ouvert». Sur Twitter, Omer Celik, porte-parole du Parti de la justice et du développement du président Erdogan, s'est empressé d'accuser le Parlement européen de «regarder le monde par l'étroite fenêtre de l'extrême droite». «Ankara a fait la sourde oreille à nos appels répétés au respect des droits fondamentaux. (...) Je suis consciente que mettre un terme aux négociations d'adhésion n'aidera pas les démocrates en Turquie. Pour cela, les dirigeants européens doivent utiliser tous les outils à leur disposition pour faire pression sur le gouvernement turc», a argumenté la rapporteure du texte, l'eurodéputée néerlandaise Kati Piri (S&D, gauche). Les négociations sur une éventuelle adhésion de la Turquie à l'Union européenne ont débuté en 2005, mais elles sont au point mort, les relations entre Bruxelles et Ankara s'étant très fortement tendues depuis la tentative manquée de putsch de juillet 2016 et la répression touchant opposants et journalistes qui a suivi. Et tant qu'Erdogan sera au pouvoir, il est fort à parier que l'UE ne trouvera pas d'interlocuteur crédible en Turquie pour porter à nouveau le projet d'adhésion qui a été sabordé ces dernières années par le président turc et sa répression de toute opposition et par là de toute démocratie en Turquie. F. M.

Nigeria

Un ingénieur enlevé dans le nord retrouvé mort

Un ingénieur libanais enlevé en début de semaine à Kano, la grande ville du nord du Nigeria, a été retrouvé mort en brousse, a annoncé vendredi le porte-parole de la police locale, Abdullahi Haruna. Le corps de l'otage a été découvert jeudi par des habitants près du village de Yansango, en périphérie de Kano. «Les villageois ont trouvé le corps de l'ingénieur expatrié en brousse et nous ont alerté», a expliqué Abdullahi Haruna cité par l'AFP. «Il a été emmené à l'hôpital Murtala-Mohammed où sa mort a été confirmée». Le porte-parole a assuré que l'en-

quête pour trouver les responsables suivait son cours, sans préciser si les ravisseurs avaient réclamé une rançon. Quatre hommes armés avaient fait irruption sur un chantier de construction en pleine ville mardi matin, enlevant l'ingénieur libanais qui supervisait des travaux routiers. L'attaque avait fait un mort, un ouvrier nigérian présent sur le site qui avait tenté de s'interposer. Les enlèvements se sont multipliés depuis une dizaine d'années, d'abord dans le Sud-Est pétrolier, où ils visaient des travailleurs expatriés, avant de se propager dans tout le pays.

Les personnes enlevées sont souvent libérées au bout de quelques jours, après versement d'une rançon. La mère de Samuel Kalu, international de l'équipe nationale nigérienne des Super Eagles et attaquant des Girondins de Bordeaux, a été enlevée début mars pendant près d'une semaine avant d'être libérée dans le sud-est du Nigeria, selon la police. En avril 2018, des «oyouus» avaient déjà enlevé un ingénieur allemand à Kano après avoir tué un policier lui servant d'escorte, selon la police. R. I.



Mostaganem/Prix «Mohamed Khadda» des arts plastiques

Le sculpteur palestinien Zaki Salam lauréat

■ Le sculpteur palestinien Zaki Salam a remporté le prix «Mohamed Khadda» des arts plastiques, dont la 4^e édition a pris fin mercredi dans la soirée, à Mostaganem.

Par Adéla S.

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée à la maison de la culture «Ould-Abderrahmane-Kaki» en présence d'artistes peintres ayant pris part au concours ainsi que des invités d'honneur venus du Maroc, d'Égypte, d'Irak, de Palestine et de Syrie. Le deuxième prix a été attribué au peintre Saïd Rahmani de Tiaret, alors que la troisième distinction est revenue à Tayeb Bakhti Benabbès, artiste de Tissemsilt. Le jury a décerné son prix au jeune artiste Hassani Mohamed Amine de la wilaya d'El Bayadh.

Lors de cette soirée de clôture, la famille du défunt peintre Mohamed Khadda (1930-1990)

a été honorée ainsi que les peintres Abderrahmane Djâafer Kilani, Ataf Della, Zaki Salam et Mahdi Abdelhadi, un cadre du secteur de la culture.

Le jury, présidé par le critique d'art irakien Abderrahmane Djâafer El Kilani, a préconisé, pour les prochaines éditions, la définition d'une thématique inspirée de l'approche artistique et philosophique du défunt Khadda et de sa production prolifique. Les membres du jury, composé notamment d'enseignants de l'École des beaux-arts et de peintres reconnus comme Redha Djamaï, Saïd Debladji, El Hachemi Ameur et Belhacène Cheikh, ont appelé à mettre en place un cadre pour donner une meilleure visibilité esthétique à l'événement. Ils ont également souligné la nécessité de s'ouvrir sur les nouveaux supports et de donner une attention particulière aux volets liés à l'organisation et à la médiatisation de l'événement. Ils ont aussi préconisé une dimension internationale au prix afin de faire connaître les artistes algériens et faciliter les échanges et les contacts avec leurs confrères étrangers.

Le prix «Mohamed Khadda» a été institué en 2014, dans le prolongement du colloque national sur les arts plastiques, tenu l'année d'avant à Mostaganem. Le



prix a été décerné respectivement aux artistes Abdellah Benhaïmer (2014), Abdelaoui Mourad (2015) et Taleb Djamel (2016), rappelle-t-on.

A. S.

Rencontre

2^e édition du séminaire «Histoire de Mostaganem à travers les âges»

La maison de la culture «Ould-Abderrahmane-Kaki» de Mostaganem abritera, aujourd'hui la deuxième édition du séminaire national «Histoire de Mostaganem à travers les âges», a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Cette rencontre, organisée par l'association «Bataille Mazaghran» du patrimoine culturel et historique, enregistrera la

participation de 35 universitaires et chercheurs des universités de Mostaganem, d'Oran, Alger, Constantine, Tiaret, Mascara, Djelfa, Chlef, Saida, Béchar ainsi que ceux du Centre universitaire de Relizane et du Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran.

Ce séminaire vise à faire connaître l'histoire de Mostaganem, mettre en exergue

des sites historiques, culturels, culturels et artistiques de cette région.

Il sera procédé, lors de cette rencontre organisée en collaboration avec deux laboratoires de l'université d'Oran, le musée de wilaya du moudjahid, à l'évocation du combat politique et révolutionnaire de Mostaganem durant l'époque coloniale française ainsi que du mouvement

artistique et associatif au début du siècle dernier au déclenchement de la guerre de Libération nationale (1900-1954).

Les participants devront animer des conférences sur plusieurs thématiques relatives à l'histoire ancienne de Mostaganem, à sa préhistoire, au développement politique et civilisationnel de la région à l'ère des royaumes musulmans, les

offensives des flottes espagnoles et françaises contre le littoral de Mostaganem, les réalisations civilisationnelles, scientifiques et urbanistiques durant l'époque ottomane (1517-1830).

Ils débattront également, lors des plénières et des différents ateliers, de plusieurs thèmes historiques comme l'occupation française de la ville de Mostaganem, la résistance populaire, l'action politique durant la guerre de Libération nationale, le patrimoine matériel et immatériel de la région, entre autres.

Les organisateurs de ce colloque, qui coïncide avec la célébration de la fête de la Victoire (19 mars), prévoient une soirée artistique avec des troupes de musique châabi et andalou.

APS

Culture/Littérature/Traduction

«L'effacement» de Samir Toumi traduit à l'Italien

Le roman «L'effacement», de l'écrivain Samir Toumi, a été traduit à l'Italien par Daniela De Lorenzo sous le titre «Lo specchio vuoto» (Le miroir vide) sorti aux éditions italiennes «Mesogea», a-t-on appris auprès de son éditeur algérien Barzakh.

Publié en 2016, trois ans après «Alger, le cri», «L'effacement» est un roman sur l'effon-

drement psychique d'un homme écrasé par l'ombre de son père. A 44 ans, le personnage principal du roman, vivant dans une grande aisance, découvre, après la mort de son père, qu'il ne voit plus son reflet dans le miroir et comprend qu'il est atteint du «syndrome de l'effacement», un mal mythifiant la génération des «bâtisseurs de l'Algérie» au

point d'étouffer la génération suivante.

Le romancier Samir Toumi est annoncé, par son éditeur, pour animer des rencontres dans des librairies à Milan, Naples et Rome du 14 au 16 mars.

Samir Toumi a reçu en 2017 le prix de l'Association France-Algérie pour ce roman.

R. C.

Au centre d'un salon national

Découvrir les opportunités d'investissement dans les métiers des arts

Les opportunités d'investissement dans les métiers des arts et de la culture ont constitué le thème principal d'un salon national ouvert jeudi à Boumerdès.

Les domaines du cinéma, du théâtre et d'art des marionnettes notamment proposés à l'investissement au titre de ce salon, de deux jours, ont fait l'objet d'un intérêt considérable de la part des jeunes universitaires et autres amateurs des arts en tous genres. Aussi, nombre de dispo-

sitifs publics dédiés au soutien à l'emploi ont-ils été assaillis, à l'occasion de cette manifestation, par les jeunes désireux d'investir dans ces domaines culturels, lesquels s'interrogent sur les mécanismes d'accompagnement et de financement assurés par ces organismes.

Quelque 22 exposants, représentés par des entreprises de prestation de services dans les domaines de la culture, issus de Boumerdès, mais aussi des wilayas d'Alger et de Tipasa

prennent part à ce salon, le premier du genre organisé à l'initiative des directions de la culture et de l'emploi de Boumerdès.

Les différents stands de la manifestation étaient principalement axés sur l'industrie de confection des marionnettes, outre les secteurs de la publicité et de l'édition de livres en tous genres. Des micro-entreprises spécialisées dans la confection de gâteaux, d'habits, de bijoux et d'objets en céramique notamment ont également pris part à

ce salon. Selon Koudid Abdellâli, directeur de la culture de la wilaya, la manifestation s'inscrit dans le cadre d'une convention, mise en œuvre en 2014, liant les ministères de la Culture et du Travail, et appliquée à l'échelle locale en 2017.

La convention porte sur la promotion des métiers de la culture, avec l'encouragement de l'investissement dans ce domaine, en mettant à contribution les mécanismes de soutien assurés par les dispositifs publics d'aide

à l'emploi, a fait savoir le même responsable.

L'objectif principal de ce salon national est d'inciter les jeunes «à exploiter au mieux les opportunités d'investissement disponibles dans les domaines des arts et de la culture», pouvant constituer, selon M. Koudid, «une source de création de la richesse et de l'emploi, tout en aidant à la préservation de patrimoine local matériel et immatériel».

R. C.



EN tunisienne
Les joueurs de l'EST et de l'ESS ne joueront pas contre l'Algérie

LES JOUEURS de l'ES Tunis et de l'ES Sahel ne seront pas concernés par le match amical que doit livrer l'équipe tunisienne de football, le 26 mars à Blida face à l'Algérie, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet).

Les joueurs de l'Espérance : Ben Mohamed, Anice Badri, Taha Yassine Khnissi et ceux de l'ES Sahel : Wajdi Kechrida, Mohamed Amine Ben Amor, seront en effet mis à la disposition de leurs clubs respectifs à partir du 23 mars.

L'EST, où évolue le milieu offensif international algérien Youcef Belaïli, sera en appel à Doha (Qatar) pour affronter le 29 mars les Marocains du Raja

Casablanca en Supercoupe d'Afrique, alors que l'ESS jouera le même jour la demi-finale (aller) de la Coupe arabe des clubs champions à Oumdurman face aux Soudanais d'Al-Merrikh.

Avant leur opposition, l'Algérie et la Tunisie accueillent le vendredi 22 mars respectivement la Gambie à Blida (20h45) et le Swaziland à Radès, en clôture des qualifications de la CAN-2019.

Les Verts ont assuré leur qualification, à l'issue de leur victoire le 18 novembre dernier à Lomé face au Togo (4-1), lors de la 5^e journée (Gr.D). La Tunisie a également validé son billet en compagnie de l'Egypte, pays hôte.

Boxe/Championnats arabes (messieurs)
10 pugilistes au rendez-vous de Khartoum

DIX BOXEURS de la sélection algérienne seniors (messieurs) prendront part aux Championnats arabes, prévus du 16 au 23 mars à Khartoum (Soudan), à appris l'APS mercredi de la Fédération algérienne de la discipline (FAB).

La délégation algérienne s'est envolée hier à destination de la capitale soudanaise, sous la conduite du staff technique national, composé des entraîneurs Ahmed Dine, Boubekri Abdelhafid et Slimane Belounis.

«Le staff technique national a fait appel à des boxeurs ayant obtenu des résultats positifs aux derniers Championnats arabes 2018, renforcés par d'autres pugilistes, à l'instar de Chouaïb Bouloudinats qui fait son retour en sélection après plusieurs mois d'absence et bien sûr de Mohamed Flissi et Réda Benbaziz, présents déjà lors de la dernière édition à Khartoum», a déclaré le Directeur technique national (DTN) de la FAB, Mourad Meziane.

La sélection algérienne se

trouve actuellement en stage précompétitif qui a débuté le 4 mars au Centre de préparation des équipes nationales à Chlef.

«Les boxeurs algériens ont bénéficié de deux stages auparavant à Alger et Tikjda (Bouira) pour une meilleure préparation. Nos pugilistes sont appelés à confirmer les résultats obtenus lors de la précédente édition à Khartoum lorsqu'ils avaient été sacrés», a-t-il ajouté.

La sélection algérienne avait décroché la première place aux Championnats arabes 2018 à Khartoum avec un total de sept médailles (5 or, 1 argent et 1 bronze).

Boxeurs sélectionnés :
Soltani Mohamed (49 kg),
Flissi Mohamed (52 kg),
Mordjane Oussama (56 kg),
Tazout Walid (60 kg),
Benbaziz Réda (64 kg),
Kramou Chemseddine (69 kg),
Nemouchi Younes (75 kg),
Houmri Mohamed (81 kg),
Hamani Mohand-Saïd (91 kg) et
Bouloudinats Chouaïb (+91 kg).

Shito-Ryu/Mondiaux-2019
L'EN avec 4 karatékas pour améliorer son classement mondial

QUATRE ATHLÈTES de l'équipe algérienne de karaté-do (shito-ryu) prennent part ce jeudi à Tokyo (Japon) aux épreuves Kata du championnat du monde de cette spécialité, avec l'ambition d'améliorer le classement mondial de l'Algérie dans ce style, a-t-on appris auprès du directeur technique Youcef Hasnaoui.

Sous la conduite de l'entraîneur national Imène Leghouil, le trio Samir Lakrou, Hakim Haoua et Mouad Ouattas concourra dans les épreuves de kata-équipes, alors que leur coéquipière Amina Merabat participera au kata-individuels.

Le shito-ryu est un des styles majeurs de la discipline karaté, à l'image du style shotokan qui est largement pratiqué en Algérie.

«Le niveau technique de la

sélection nationale de kumité est en nette progression sur le plan international, avec en prime un bon classement mondial. Mais, dans le style shito-ryu, le niveau de la sélection nationale n'a pas beaucoup progressé d'où notre ambition d'améliorer son classement mondial», a indiqué le Directeur technique national.

Les représentants algériens présents à Tokyo "forment une jeune sélection dont le niveau est en constante progression. Il s'agit des meilleurs karatékas sur le plan national", a précisé le DTN, ajoutant que l'objectif à présent est d'intensifier le travail au niveau national pour "préparer une bonne relève, dans le style shito-ryu, capable d'honorer les couleurs nationales lors des prochaines échéances internationales".

Ligue des champions d'Afrique
La JSS et le CSC au quitte ou double

■ Les deux représentants en Ligue des champions d'Afrique, la JS Saoura et le CS Constantine, seront aujourd'hui face à leur destin en disputant leurs derniers matchs de leurs groupes respectifs face au Ahly du Caire et au TP Mazembé et qui seront décisifs dans la course à la qualification aux quarts de finales de la C1.

Par Mahfoud M.

L leader du Groupe D avec 8 points, les Sudistes de la Souara se doivent de réaliser un résultat probant face à leur dauphin, le Ahly, qui dispose de 7 points et fera tout son possible pour l'emporter au stade Bordj El Arab d'Alexandrie pour éviter tout calcul. Les gars de Béchar qui avaient pourtant mal débuté cette compétition, se sont vite repris, ce qui leur a permis de prendre cette première place à la surprise générale, d'autant qu'il y a des clubs prestigieux comme le Ahly ou le Vita Club. Les poulains de Karim Zaoui savent ce qui les attend lors de cette rencontre très difficile face à un géant d'Afrique qui a remporté ce trophée à 7 reprises. Mais un match n'est jamais gagné d'avance et les coéquipiers de Yahia Chérif ont toutes les chances de créer une autre sensation dans ce match et pourquoi pas repartir avec les points du succès qui leur permettront de passer en quarts de finale. L'essentiel pour la Saoura est de se donner à fond pour ne pas avoir à le regretter, surtout qu'ils n'ont jamais été aussi proches de se qualifier comme cette fois-ci à un tour avancé de la plus prestigieuse des compétitions africaines. De son côté, le CSC se rendra à Lubumbashi pour



Les Constantinois se doivent d'éviter la défaite

croiser le fer avec le TP Mazembé dans une rencontre au sommet, surtout qu'il oppose le leader du groupe C à son dauphin. Les Sanafirs qui sont en ballottage favorable avec un total de dix points, se doivent quand même de l'emporter pour éviter toute surprise. Le CSC se présentera sans deux de ses cadres blessés, Salhi et Abid, mais cela n'inquiète pas le coach français, Lavagne, qui devrait trouver les solutions idoines pour les remplacer. L'essentiel pour les Vert et Noir et de bien négocier cette

sortie très difficile face au TP Mazembé qui souhaite l'emporter, de son côté, pour passer aux quarts de finale. Il est clair que la mission sera très difficile d'autant plus que les Congolais sont revenus en force et restent redoutables chez eux. Les deux clubs algériens, comme on le voit, auront du pain sur la planche et se doivent d'être concentrés sur leur sujet pour éviter toute mauvaise surprise.

M. M.

Ligue 1
La LFP programme les matchs en retard

L a 25^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis s'étalera sur trois jours, les 1^{er}, 2 et 3 avril, tandis que la 26^e journée de Ligue 2 se déroulera le 2 avril à 16h00, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi. Programmée initialement

le 1^{er} avril, la rencontre USM Bel-Abbès - JS Saoura est reportée à une date à arrêter ultérieurement, au même titre que les matchs NA Hussein-Dey - AS Aïn M'illa et CS Constantine - MC Alger de la 23^e journée ainsi que Paradou AC - NA Hussein-Dey

de la 24^e journée. La LFP indique que cette programmation a tenu compte des engagements des sélections nationales seniors et U23, appelées à effectuer des stages et à disputer des matchs entre le 17 et le 26 mars.

Tableau des dates des matchs de L1, L2 et Coupe d'Algérie :		Matchs en retard (21 mars)		finale/retour	
LIGUE 1		JSS - CSC (18 ^e Journée)		PAC - JSMB (Quarts de finale/retour)	
14 mars		DRBT - CRB (19 ^e Journée)		LIGUE 1	
MCA - USMA (24 ^e Journée)				1er avril	
17h00		MCA - MCO (22 ^e Journée)		DRBT - JSK (25 ^e Journée)	
MOB - DRBT (24 ^e Journée)		17h45		MOB - USMBA (25 ^e Journée)	
17h00		NAHD - MOB (21 ^e Journée)		JSS - ASAM (25 ^e Journée)	
17 mars		15h00		2 avril	
OM - JSK (24 ^e Journée)		LIGUE 1		CABBA - PAC (25 ^e Journée)	
15h00		Matchs en retard (25 mars)		NAHD - MCA (25 ^e Journée)	
ESS - MCO (24 ^e Journée)		USMBA - NAHD (22 ^e Journée)		MCO - OM (25 ^e Journée)	
17h45		16h00		CSC - ESS (25 ^e Journée)	
ASAM - CABBA (24 ^e Journée)		CRB - CSC (24 ^e Journée)		3 avril	
15h00		COUPE D'ALGERIE		USMA - CRB (25 ^e Journée)	
LIGUE 2		28 mars		A programmer :	
Matchs en retard (17 mars)		NAHD - CRB (Quarts de finale/retour)		NAHD - ASAM (23 ^e journée)	
JSMB - ASO		29 mars		CSC - MCA (23 ^e journée)	
ESM - USMan		MCO - CSC (Quarts de		USMBA - JSS (24 ^e journée)	
LIGUE 1				PAC - NAHD (24 ^e journée)	

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Présidentielle en Mauritanie

Le candidat du pouvoir quitte le gouvernement

LE MINISTRE mauritanien de la Défense Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, candidat à l'élection présidentielle prévue en juin prochain a quitté vendredi le gouvernement, selon un décret présidentiel. Ould Cheikh Mohamed Ahmed, compagnon de toujours du chef de l'Etat, Mohamed Ould Abdel Aziz, est remplacé par un civil, l'ancien Premier ministre Yahya Ould Hademine, jusqu'à présent ministre conseiller à la présidence, selon le décret annonçant ce remaniement, publié par l'agence de presse mauritanienne AML. Outre le ministère de la Défense, le remaniement concerne trois portefeuilles: l'Equipement et les Transports, l'Education nationale, ainsi que l'Hydraulique et l'Assainissement. «Nous avons décidé de laisser à chaque parti la liberté de choisir son candidat, tout en continuant à coordonner nos positions, surtout en cas de second tour», a affirmé cette semaine à la presse Mohamed Ould Moloud, président de la coalition électorale de l'opposition démocratique (CEOD) qui

regroupe la plupart des partis de l'opposition dite radicale. Alors que le militant antiesclavagiste Biram Ould Dah Ould Abeid, déjà candidat en 2014, a déjà annoncé son intention de se présenter, les noms de plusieurs autres personnalités de l'opposition ont été évoqués mais les intéressés ne se sont pas encore déclarés. Parmi eux figure l'ancien chef du gouvernement de transition (2005-2007) Sidi Mohamed Ould Boubacar. Deux formations de l'opposition, le Rassemblement pour la démocratie et l'unité (RDU) et le parti Adil, ont en revanche décidé de soutenir le candidat du pouvoir. Le RDU vient d'être dissous avec 75 autres partis politiques, sur la centaine que compte le pays, car jugés insuffisamment représentatifs, après avoir échoué à obtenir au moins 1 % des voix aux municipales de 2013 et de 2018. Arrivé au pouvoir en 2008 puis élu en 2009 et réélu en 2014, le président Ould Abdel Aziz ne peut se représenter au terme de son second mandat qui s'achève en août. **Omar T.**

Nigeria

Effondrement d'un immeuble : le bilan monte à 20 morts

VINGT personnes sont mortes suite à l'effondrement mercredi d'un immeuble abritant des écoles maternelle et primaire avec des dizaines de personnes piégées à l'intérieur, a annoncé vendredi, le ministre de la Santé de l'Etat de Lagos, Jide Idris, dans un nouveau bilan. «Vingt personnes ont été tuées et 45 étaient soignées dans les différents hôpitaux» de la ville, a-t-il affirmé. Un précédent bilan d'une une source hospitalière faisait état de douze morts.

L'école comptait jusqu'à 172 élèves inscrits, et les sauveteurs sur place ont indiqué que quelque 50 personnes avaient

été retrouvées vivantes mercredi soir. L'hôpital général de l'île de Lagos, où la plupart des victimes secourues ont été envoyées pour se faire soigner, a confirmé que 41 personnes étaient en «état stable». L'agence locale de gestion des situations d'urgence a déclaré que des dizaines de personnes étaient encore coincées sous les décombres, avec pas moins de 20 écoliers parmi eux. La cause de l'effondrement n'a pas encore été déterminée. Le gouverneur de l'Etat de Lagos, Akinwunmi Ambode, a déclaré qu'une enquête approfondie serait lancée. **R. T.**

En présence de la Nobel de la paix

L'Irak exhume un premier charnier des victimes de «Daech»

UN PREMIER charnier des victimes du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) a été exhumé vendredi à Kojo, localité yazidie du nord de l'Irak, en présence de la Nobel de la Paix Nadia Murad, porte-voix de cette minorité décimée qui réclame une reconnaissance des crimes terroristes. L'ouverture par les autorités de ce charnier pour en exhumer les corps et en tirer des éléments d'identification permettra de faire la lumière sur le sort de centaines d'habitants de Kojo, assure l'ONU qui enquête pour établir si ces massacres constituent un génocide. C'est une première, précisent les Nations unies à Sinjar, bastion de la minorité kurdeophone dont la religion, ésotérique et monothéiste, lui a valu de longue date d'être persécutée. A Kojo, des centaines d'hommes et de femmes pourraient avoir été tués lorsque les terroristes de «Daech» sont entrés en août 2014 dans

cette localité, dont est originaire Nadia Murad. Cette exhumation marque, a estimé le chef de la commission d'enquête de l'ONU, le Britannique Karim Asad Ahmad Khan, «un moment important», alors que selon les Nations unies, l'EI a laissé derrière lui plus de 200 charniers qui pourraient renfermer jusqu'à 12 000 corps. «Du mal a été fait, des dégâts ont été causés et cela ne peut être effacé avec de belles paroles», a-t-il lancé lors d'une cérémonie vendredi à Kojo à un parterre de responsables irakiens et de rescapés yazidis. Dans la seule province de Ninive, où se trouve Kosh et Mossoul - ancien fiefs de «Daech» - plus de 7 200 personnes sont toujours portées disparues, dont plus de 3 000 Yazidis, selon les autorités. Avec l'avancée des forces arabo-kurdes contre l'ultime réduit de l'EI en Syrie toutefois, des femmes et des enfants, enlevés en Irak, ont été libérés. **Yanis F.**

Carnage dans des mosquées en Nouvelle-Zélande



Louvis

Djalou@hotmail.com

Partis/Nomination

Hakim Belahcel nouveau premier secrétaire du FFS

■ «Conformément au dernier communiqué de l'instance présidentielle du FFS en date du 08 mars 2019, cette dernière s'est réunie le 15 mars 2019, et décide de mettre fin à la période d'intérim et nomme le camarade Hakim Belahcel en qualité de premier secrétaire du parti».

Par Slim O.

M. Hakim Belahcel a été nommé au poste de premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), indique vendredi un communiqué de l'instance présidentielle du parti qui annonce la convocation d'une réunion de son conseil national extraordinaire pour le 13 avril prochain. «Conformément au dernier communiqué de l'instance présidentielle en date du 08 mars 2019, cette dernière s'est réunie le 15

mars 2019, et décide de mettre fin à la période d'intérim et nomme le camarade Hakim Belahcel en qualité de premier secrétaire du parti, conformément à l'article 50 des statuts et convoque un conseil national extraordinaire pour le 13 avril 2019», précise la même source.

Par ailleurs, Ikhlaf Bouaichi a été nommé coordinateur du comité d'éthique, conformément à l'article 42 du Règlement intérieur, ajoute le communiqué de l'instance présidentielle du parti. **S. O.**

Contrebande/Saisie de plus de 94 kg de kif

Six narcotrafiquants arrêtés à l'Est et au Sud du pays

Six narcotrafiquants ont été arrêtés et 94,5 kg de kif traité saisis dans des opérations distinctes menées jeudi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) et des éléments de la Gendarmerie nationale dans des wilayas du pays, indique vendredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté le 14 mars 2019, dans des opérations distinctes à In Guezzam, Tamanrasset et In Amenas, 17 orpailleurs et saisi des véhicules tout-terrain, 74 groupes électrogènes, 49 marteaux piqueurs, 10 détecteurs de métaux, deux concasseurs de

pierre et deux motociclettes», note la même source. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêtés à Béchar et à El-Tarf, Jijel, Béjaïa et Biskra, six narcotrafiquants et saisi 94,5 kg de kif traité, 1 302 comprimés psychotropes, 3 500 paquets de cigarettes», tandis que les éléments de la Gendarmerie nationale «ont démantelé, à Oran, un réseau de falsification de monnaies, composé de cinq criminels et saisi une somme d'argent en monnaie nationale estimée à plus de 365 millions de centimes et une somme en devise estimée à 38 500 euros, ainsi que des équipements informatiques», ajoute la même source. **K. L.**